



UJd

**Union
des Jeunes
Avocats
de Paris**

**Élections du
Conseil National des Barreaux**

28 novembre 2023

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Le 28 novembre prochain, vous êtes appelées à élire vos représentant·es au sein du Conseil National des Barreaux. Nous sommes tous·tes concerné·es par ces élections.

Le travail de nos élu·es au sein du Conseil National des Barreaux a des incidences concrètes pour chacun·e d'entre nous dans notre exercice quotidien. **En votant pour l'UJA de Paris, vous votez pour des Consœurs et Confrères qui vous ressemblent** et auront à cœur de vous écouter et de porter vos projets, vos idées, vos craintes et en ayant conscience de vos difficultés.

La liste de l'UJA de Paris est à l'image de notre profession. Elle rassemble des associé·es, des installé·es, des collabs issus de cabinets de toutes tailles et ayant des modes d'exercice différents dans des matières variées. **Un condensé de notre Barreau pour représenter au mieux vos intérêts.**

Aujourd'hui, alors que notre société traverse des crises et connaît des **évolutions profondes**, nous sommes convaincu·es qu'il est nécessaire d'impulser une nouvelle dynamique au sein de la profession ; les défis qui sont les nôtres doivent être relevés pour ne pas être subis.

Accompagner ces **nouveaux défis**, tout en continuant à porter ses engagements et ses combats historiques : mieux qu'un slogan, c'est la promesse de l'UJA de Paris pour ces élections.

Olivia Roche
Présidente de l'UJA de Paris

1.

**Faciliter le quotidien
de la profession et
permettre l'égalité
professionnelle**

La profession connaît des évolutions importantes dans ses modes d'exercice et nombreux sont les consœurs et confrères qui rencontrent des difficultés qui peuvent les fragiliser profondément. Le CNB doit **accompagner davantage les avocates et les avocats dans leurs problématiques quotidiennes**, en s'assurant que chacune et chacun puissent exercer sereinement.

Bien que des outils et mécanismes aient déjà été développés pour faciliter l'exercice professionnel, le constat est sans appel : **ces éléments demeurent encore trop souvent insuffisants ou méconnus** par la profession et il existe des disparités importantes entre les confrères et consœurs.

Par ailleurs, les chiffres le montrent, alors que la profession est largement féminisée et s'ouvre, **les inégalités demeurent élevés** : revenus, taux d'association, départs de la profession, niveau de retraite. Tant que ces écarts existeront, la profession devra rester mobilisée. De plus, il est indéniable que notre profession ne reflète pas la diversité de la société, et qu'elle n'a pas encore su saisir pleinement les questions liées au handicap.

Nos propositions

- Accompagner l'**entrepreneuriat** des avocats sous toutes ses formes ;
- Créer un meilleur accompagnement, notamment financier, des avocat·es et cabinets en cas de difficultés ou de **perte d'activité** ;
- Promouvoir les actions positives en faveur de l'**égalité**, via des actions mesurables et de sensibilisation pour faire évoluer les mentalités ;
- Donner tous les moyens aux Ordres de s'assurer du **respect des règles** de la collaboration libérale pour un exercice serein ;
- Poursuivre les réformes de la **formation initiale et continue** en mettant l'accent sur les défis d'aujourd'hui et de demain ;
- Engager des démarches afin de cesser l'inégalité lors de la **retraite** des avocates ;
- Mettre en place une vraie **politique familiale** : revoir le système indemnitaire lors des congés maternité et parentalité pour faciliter l'accompagnement des cabinets, améliorer les outils de prise en charge existants en les ouvrant à la profession ;
- Accentuer les actions en faveur de la **diversité** et de lutte contre les discriminations, ainsi que sur le plan du **handicap**.

2.

**Penser l'avenir et
accompagner les
transitions**

À l'heure où nous vivons des transformations majeures, que ce soit sur le plan économique, sociétal ou encore environnemental, **notre déontologie et nos modes d'exercice doivent s'adapter**. Nous devons gagner en agilité, afin que ces évolutions soient sources de développement et que les avocats puissent prendre toute leur place auprès de leurs clients en tant qu'accompagnateurs, voire **accélérateurs** de ces changements.

Nous devons faire du **numérique, et en particulier de l'intelligence artificielle, un levier pour améliorer nos pratiques et notre productivité**, en tenant compte des risques inhérents à ces enjeux. Le CNB a un rôle à jouer en continuant de développer des outils pour s'en prémunir et mieux accompagner nos cabinets.

Par ailleurs, les constats alarmants dressés sur la situation climatique imposent une action forte de la profession. **Des actions concrètes sont à mener en faveur de la transition écologique** tant pour accompagner nos clients, en se saisissant de ce marché du droit, que pour agir sur le quotidien dans nos structures d'exercice et dans nos institutions.

Nos propositions

- Adapter nos règles aux **mutations** de la profession, notamment en lien avec la **mobilité** accrue : repenser le domicile professionnel (travail à distance, locaux d'exercice, etc.), adapter la domiciliation des avocat·es exerçant à l'étranger, faciliter les **passerelles** entre les professions du droit et avec le monde de l'entreprise ;
- **Moderniser et renforcer notre déontologie** : renforcer le secret professionnel, permettre l'apport d'affaires entre professionnels du droit, repenser nos règles de publicité en lien avec les outils d'aujourd'hui et de demain ;
- Mettre en place une politique numérique plus active pour améliorer les outils numériques proposés par le CNB et permettre à toutes et tous de se saisir de ces enjeux et des risques liés à la **cybersécurité** ;
- Veiller au maintien de la **souveraineté numérique** de notre profession à l'égard des bouleversements déjà en cours, notamment en lien avec l'intelligence artificielle, pour en faire une vraie opportunité de développement ;
- Mettre en œuvre des outils et moyens pour soutenir les pratiques vertueuses des cabinets en matière de **transition écologique** et se saisir de ce nouveau marché du droit.

3.

**Redonner confiance
et renforcer la
représentation de
notre profession**

Le taux d'abstention aux élections professionnelles oscille entre 65 et 75%, démontrant ainsi l'intérêt mesuré de la profession pour ses organes représentatifs et affaiblissant le poids de ces derniers, notamment dans leur action de lobbying. **L'action du CNB est trop peu connue** de nos consœurs et confrères, **alors même qu'il joue un rôle déterminant** dans leur exercice quotidien et dans la définition des modes d'exercice de l'avocat de demain.

Il est urgent de **mettre en place de nouveaux leviers démocratiques** au sein de notre profession, afin de rapprocher nos consœurs et confrères de leurs institutions ; mais également de **donner au CNB, aux côtés des Ordres, les moyens de renforcer leur action de représentation de la profession** et de garantir la protection dans les missions qui leurs sont confiées.

Nos propositions

- Développer de nouveaux leviers démocratiques pour rendre le CNB plus **accessible et ouvert** ;
- Renforcer la **transparence** sur tous les plans de fonctionnement et des activités de l'institution ;
- Créer une **meilleure proximité** en rendant compte du travail accompli : rapport trimestriel des chantiers passés, actuels et à venir de chaque commission, mise à disposition d'un moyen de communication direct du responsable de la commission pour permettre une prise de contact par chaque avocat·e ;
- Encourager la participation de l'ensemble des avocat·es aux rencontres internationales et interprofessionnelles organisées par le CNB ;
- Renforcer l'action de **lobby** du CNB auprès des Assemblées et du Gouvernement.

Nos candidates et candidats



1

ANNE-LAURE
CASADO



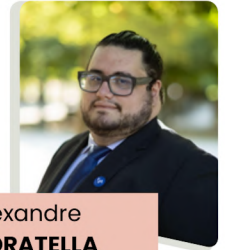
2

Julien
BROCHOT



3

Sophie
ANDRIEU



4

Alexandre
CORATELLA



5

Léonore
BOCQUILLON



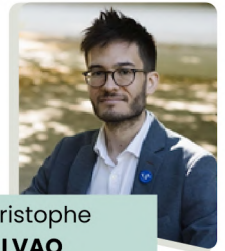
6

Gaspard
TERRAY



7

Tiphaine
MARY



8

Christophe
CALVAO



9

Eva
NAUDON



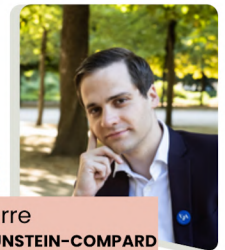
10

FRANK
PETERSON



11

Zélie
HERAN



12

Pierre
BRUNSTEIN-COMPARD



13

Séverine
RISSER



14

Hugues
GASTON



15

Valence
BORGIA



16

Philippe
SARFATI

**Le 28 novembre 2023,
pour un Conseil National
des Barreaux qui
vous ressemble,
votez
UJA de Paris**